

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 99-0824/PR/MEFPP affectant au Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Loisirs et du Tourisme des parcelles de terrain.

n° 99-0824/PR/MEFPP

Ministère  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,  
CHARGÉ DE LA PRIVATISATION

Date de publication  
30 décembre 1999

Numéro JO  
n° 24 du 30/12/1999

Date du numéro  
30 décembre 1999

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU**La constitution du 15 septembre 1992

**VU**Le décret n°99-0059/PREdu 12 mai 1999 portant nomination des membres du Gouvernement et fixant leurs attributions

**Vu**la loi n° 171/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant fixation et organisation du domaine privé de l'État

SUR proposition du Ministre de l'économie, des finances et de la planification chargé de la privatisation

Le conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 décembre 1999 ;

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1

Il est affecté au Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Loisirs et du Tourisme, des parcelles de terrain dont la superficie, la situation et la destination sont désignés

dans le tableau suivant :

| Destination | Superficie en mètres carrés | Situation |

| --- | --- | --- |

| Terrain de sport Terrain de sport Terrain de sport Terrain de sport Terrain de sport Terrain de sport |

610146004928400084005700 | Balbala 4ème Arrondissement Balbala 5ème Arrondissement Balbala Nord Salines Ouest  
derrière UNFD Plateau de Serpent Guelleh Batal Nord |

### Article 2

Ces parcelles de terrain sont destinées à des terrains de sports .

---

**Article 3**

Dans les vingt jours de la date du présent arrêté, le sous Directeur des domaines fera remise de ces parcelles au Ministre de Jeunesse, des Sports, des Loisirs et du Tourisme. Il sera dressé procès verbal de cette opération lequel comportera évaluation du terrain affecté et détermination de ses limites.

---

**Article 4**

Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

---

---

*Par le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**